

CHALLENGE 33

POUR QUI ?

Tous les archers licenciés depuis le 1er septembre 2024 (N°licence > 1022672G, licence découverte incluse), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA. La participation au challenge des débutants sera limitée à une année sportive, sauf pour les poussins.

EN SALLE

Conditions de tir : 2 fois 5 volées de 3 flèches après échauffement à la distance sans volée d'essai.

<u>Distances de tir</u> : U11	10 mètres	Blason de 80
U13	15 mètres	Blason de 80
U15	15 mètres	Blason de 60
U18-U21-Adultes	18 mètres	Blason de 60
Arcs à poulies	18 mètres	Trispot de 60 (10 réduits)



EN EXTÉRIEUR

Conditions de tir : 2 fois 6 volées de 3 flèches après échauffement à la distance sans volée d'essai.

<u>Distances de tir</u> : U11	15 mètres	Blason de 122
U13	20 mètres	Blason de 122
U15	25 mètres	Blason de 122
U18-U21-Adultes	30 mètres	Blason de 122
Arcs à poulies	30 mètres	Blason de 80 à 6 zones



CLASSEMENT

Dans chaque catégorie, un classement sera réalisé en totalisant les 2 meilleurs scores salle avec les 2 meilleurs scores extérieurs. Un classement provisoire sera établi à l'issue de chaque manche et sera complété dès la fin du dernier concours extérieur. En cas d'égalité, le départage se fera sur la somme du meilleur score salle et du meilleur score extérieur.

